

Le Feng Shui dans l'Entreprise : pourquoi pas... mais quand ?

Le Feng Shui est une méthode permettant d'optimiser et lier trois composantes essentielles au développement harmonieux d'une entreprise : son **efficacité**, sa **productivité**, et le **bien être** de ceux qui la composent.

Mais la question est : **quand le faire intervenir ?** Pour y répondre il convient de retenir trois niveaux possibles d'interventions :

- lors de la conception d'un projet (construction)
- à l'occasion d'un changement (acquisition, agrandissement)
- lors de l'apparition de difficultés

A l'occasion d'un projet de construction, l'expert en Feng Shui interviendra en étroite collaboration avec le maître de l'ouvrage et le maître d'œuvre. Il devra prendre en compte les contraintes techniques qui ne manqueront pas d'apparaître, mais aussi les aspirations architecturales liées au projet, tout en répondant à différentes questions pratiques, mais fondamentales, pour la bonne santé de l'entreprise lorsqu'elle investira les lieux : quel endroit (l'emplacement du terrain & sa configuration sont des composantes essentielles), quelle orientation donner au bâtiment, où placer la porte d'entrée principale, mais aussi l'accueil, le service commercial, les bureaux de la direction, ceux de la recherche et du développement, de la comptabilité, des ressources humaines, etc.

Par les réponses qu'il apportera à toutes ces interrogations, l'expert sera en mesure de proposer **une « cartographie de l'espace »**, afin d'en faire **un lieu de travail ou pourra s'exprimer la valeur ajoutée de chacun (efficacité), le dynamisme et l'initiative (productivité), ainsi que la convivialité et de respect (bien être)**

A l'occasion d'un changement, par exemple, le projet d'acquisition d'une nouvelle entreprise plutôt qu'une autre, celle de nouveaux locaux, ect. L'expert Feng Shui interviendra dans cette hypothèse à partir d'éléments existants et fournis par son client (plans, photographies, ect.), et de relevés qu'il effectuera sur place (rien ne remplace une visite sur site !).

Il conviendra aussi de prendre en compte des éléments liés à la volonté des porteurs du projet (objectif du « dirigeant ») et la personnalité de ses acteurs « clefs » (collaborateurs & services piliers du projet). La réflexion menée sera la même dans l'hypothèse d'une modification sur des bâtiments existants (ajouts ou suppression)

Par l'analyse croisée de ces éléments, l'expert sera en mesure d'apporter son **aide à la décision**, en faveur d'un l'un ou l'autre des projets, évitant ainsi de mettre en péril...l'efficacité, la productivité, et le bien être de l'entreprise.

Lors de l'apparition de difficultés... Il n'est malheureusement pas rare d'entendre « avant tout allait bien mais depuis quelques temps plus rien de va ! »... Comment une situation peut elle changer ainsi, alors

qu'*apparemment* rien de *fondamental* n'a été modifié au sein de l'entreprise.

« *Apparemment* » oui...mais lorsque l'on y regarde de plus près, on se rend vite compte qu'un service a été muté avec un autre, que l'accueil a été modifié, qu'une modification architecturale ou dans la décoration a été apportée, ect.

Bref, des faits des plus classiques dans la vie d'une entreprise, mais dont les effets seront « *fondamentaux* » si l'on souhaite lui assurer une existence sereine et pérenne.

Dans ce cas de figure, il conviendra donc d'identifier parfaitement la nature des changements, d'en mesurer les impacts sur l'entreprise avec les outils du Feng Shui, afin d'apporter les préconisations nécessaires au rétablissement de la situation, en « remettant chaque chose à sa vraie place », car **ne perdons pas de vue que tout problème porte en lui une partie de sa solution.**